



Statut de protection S : compétences linguistiques, formation et profession des demandeurs

Demandes déposées via *RegisterMe* en juillet, août et septembre 2023

Les personnes qui souhaitent demander le statut de protection S (possible depuis le 12 mars 2022) doivent prendre rendez-vous auprès d'un centre fédéral pour requérants d'asile (CFA). Depuis le 20 juin 2022, elles peuvent accomplir cette démarche en s'inscrivant sur la plateforme en ligne *RegisterMe*. Durant le processus, des questions leur sont posées sur leurs compétences linguistiques, leur formation et leur profession. Les réponses données font l'objet d'une évaluation de la part du SEM. Les présents résultats concernent des personnes qui se sont inscrites en ligne entre juillet et septembre 2023.

Bonnes connaissances de l'anglais pour 34 % des personnes interrogées

Le graphique 1 montre que 52 % des personnes interrogées ont une maîtrise de l'anglais qui leur permet au moins de communiquer au quotidien : 34 % possèdent de bonnes connaissances et 18 % indiquent pouvoir se faire comprendre dans les situations de tous les jours. Par contre, les chiffres sont nettement moins bons pour ce qui est des connaissances de l'allemand, puisque seules 14 % des personnes interrogées peuvent au moins se faire comprendre dans les situations de tous les jours, tandis que 60 % ne possèdent aucune connaissance. De plus, 81% des personnes interrogées ne possèdent aucune connaissance du français et 91% de l'italien.

Différences minimales entre les diverses tranches d'âge

Malgré l'absence de différence significative dans la maîtrise des langues locales (allemand, français et italien) entre les différentes tranches d'âge, on constate que les jeunes (âgés de 16 à 39 ans) continuent de surpasser leurs aînés en termes de compétences en anglais (graphique 8). Toutefois, comme l'on peut s'y attendre, ces derniers ont une expérience professionnelle plus étendue. Si dans certains domaines professionnels, les jeunes et les moins jeunes se répartissent de manière relativement égale, dans des secteurs tels que les services, l'informatique et la communication, la part des jeunes atteint les deux tiers.

Différences entre les sexes

L'analyse met en évidence une certaine différence entre hommes et femmes en ce qui concerne leurs compétences linguistiques (graphique 2). Elle fait également ressortir une différence significative, entre les hommes et les femmes, pour ce qui est des qualifications professionnelles, à l'exception de la formation la plus élevée achevée.

Formation tertiaire pour 58 % des personnes interrogées

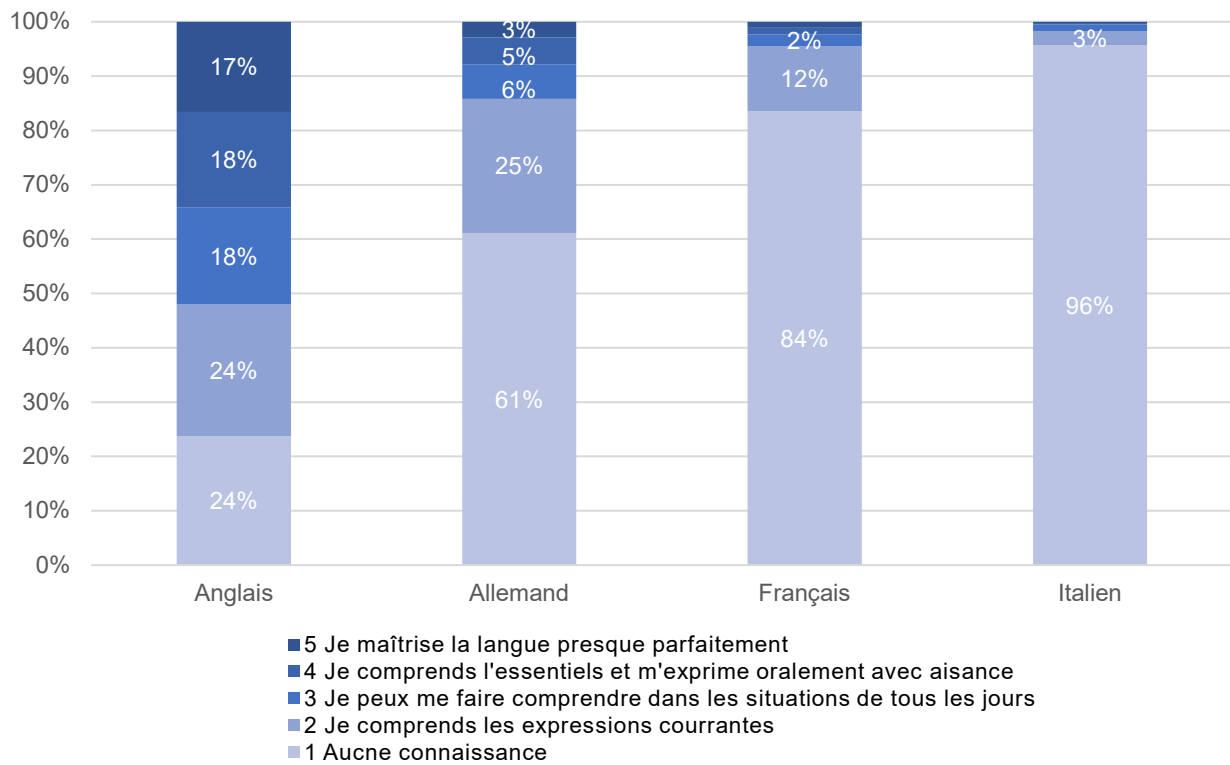
Les personnes interrogées en quête de protection sont bien formées : 57,9 % possèdent une formation tertiaire et 91,5 % ont au moins une formation secondaire (graphique 3). Si l'on considère la formation la plus élevée qui a été achevée ainsi que la dernière activité professionnelle exercée, les domaines professionnels les plus représentés sont « Commerce, administration et droit » et « Ingénierie, industries de transformation et construction » (graphiques 4 et 5). Cette observation s'applique aussi bien aux personnes justifiant d'une formation de niveau tertiaire qu'aux autres.

Données utilisées

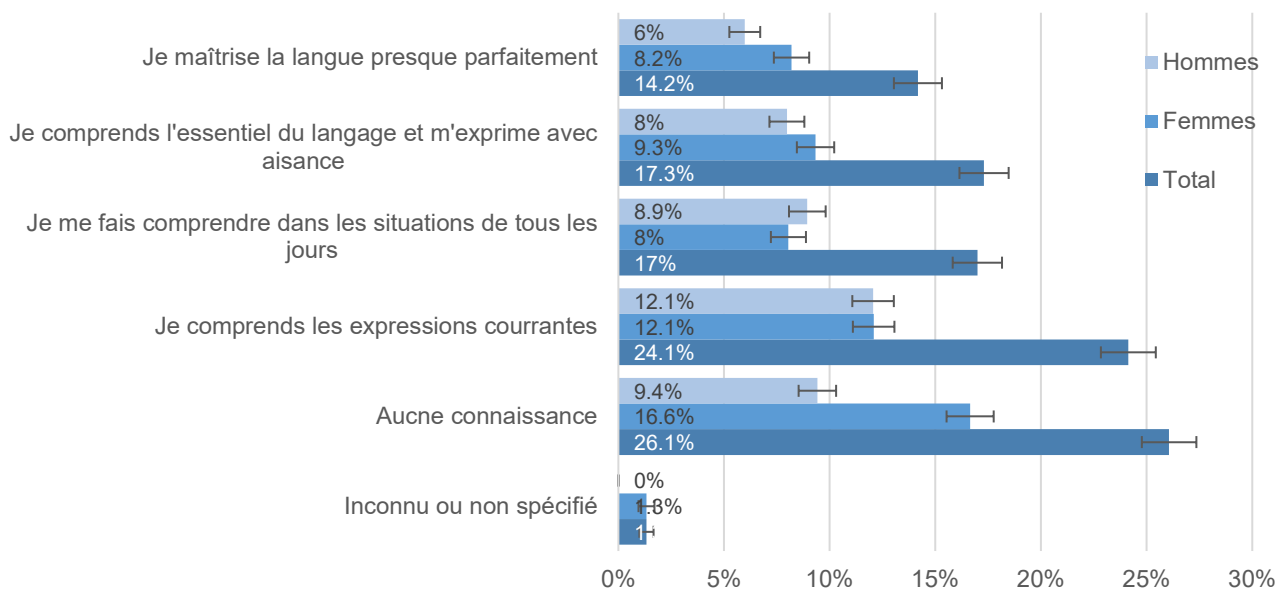
La présente évaluation se fonde sur une série de questions complémentaires qui ont été posées aux personnes ayant pris rendez-vous via *RegisterMe* entre le 1^{er} juillet 2023 et le 30 septembre 2023 pour un entretien dans un CFA. Facultatif, ce sondage était ouvert uniquement aux personnes âgées de plus de 15 ans. Au total, 1116 réponses ont été prises en compte dans cette analyse. Elles ont fait l'objet d'une extrapolation, au moyen d'un modèle de pondération, sur l'ensemble de la population de référence (nombre total de demandes de statut S déposées par des personnes de plus de 15 ans pendant une période donnée, soit 4512 personnes en tout). L'incidence sur les résultats du modèle de pondération basé sur le sexe et l'âge n'a été que marginale. Néanmoins, les résultats de cette évaluation doivent être interprétés avec prudence, sachant qu'une distorsion systématique est possible. Le taux de réponse s'élève à 36 %.



Graphique 1 : répartition des compétences linguistiques

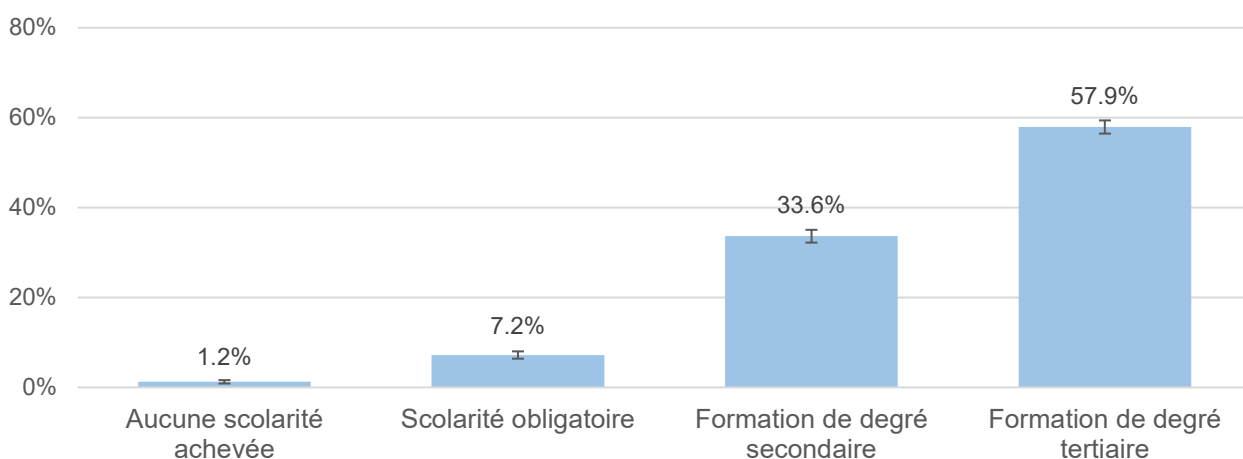


Graphique 2 : connaissances de l'anglais, avec marge d'incertitude (intervalle de confiance à 95%)¹

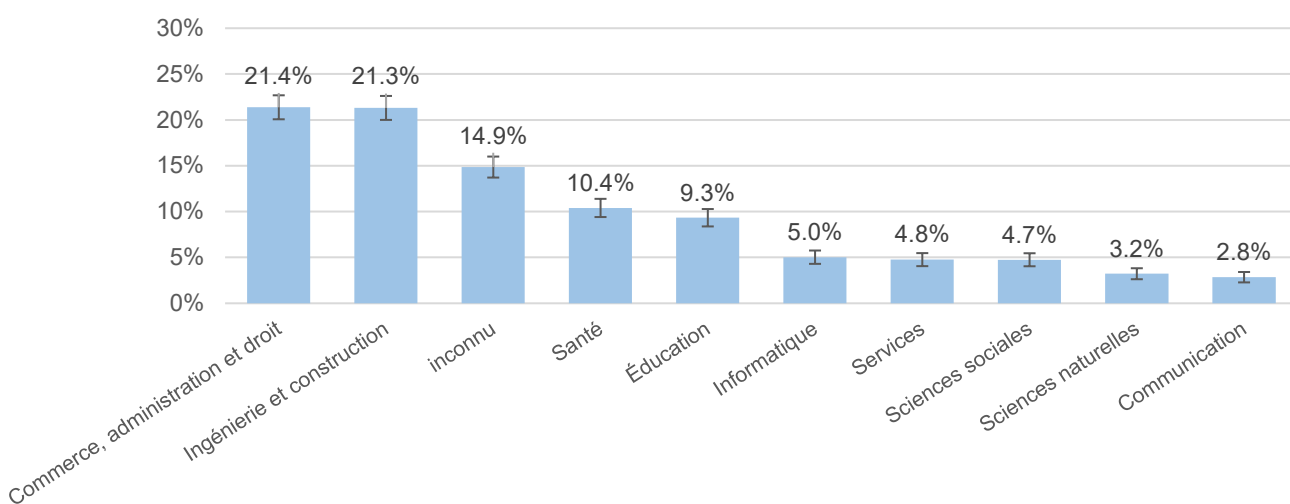


¹ Les résultats d'une évaluation d'échantillons doivent être considérés comme des estimations. En termes simplifiés, un intervalle de confiance est un intervalle ayant une certaine probabilité (95% en l'espèce) de contenir la valeur réelle d'un paramètre estimé.

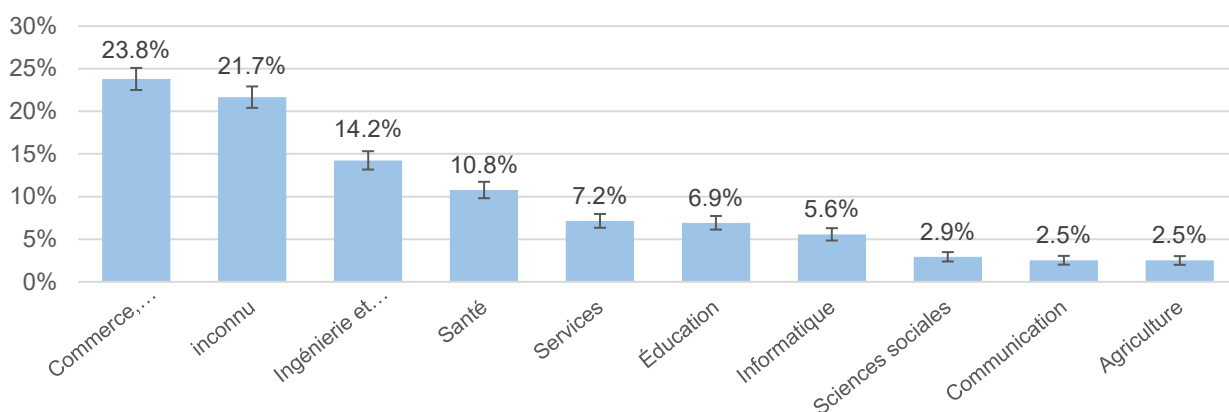
Graphique 3 : formation la plus élevée qui a été achevée, avec marge d'incertitude (intervalle de confiance à 95%)



Graphique 4 : domaine professionnel auquel se rattache la formation la plus élevée qui a été achevée, avec marge d'incertitude (intervalle de confiance à 95%)

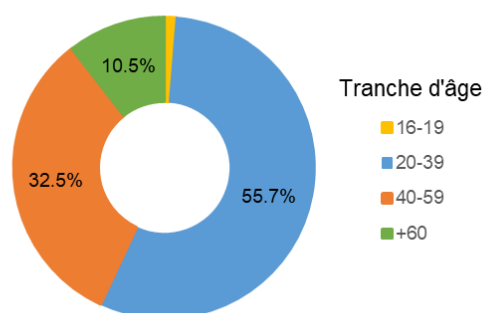


Graphique 5 : domaine professionnel auquel se rattache la dernière activité professionnelle exercée, avec marge d'incertitude (intervalle de confiance à 95%)

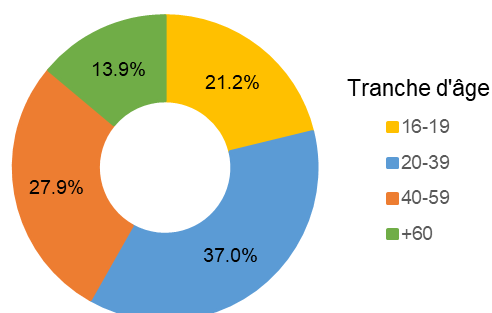


Graphique 6 : personnes avec ou sans diplôme de degré tertiaire, par tranche d'âge

Avec diplôme de degré tertiaire

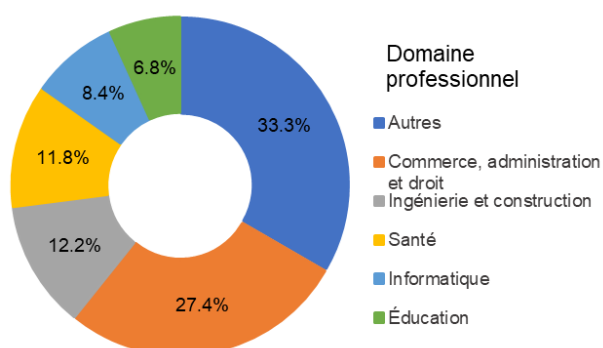


Sans diplôme de degré tertiaire

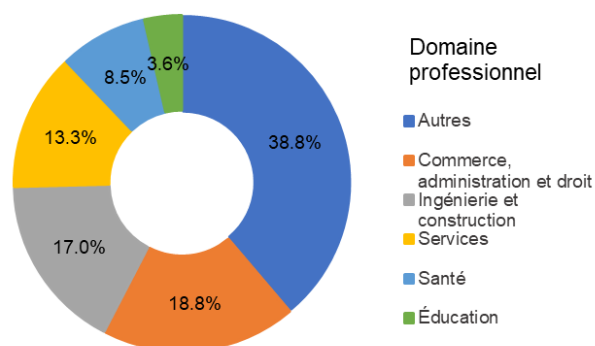


Graphique 7 : domaine professionnel auquel se rattache la dernière activité professionnelle exercée, selon la formation achevée

Avec diplôme de degré tertiaire

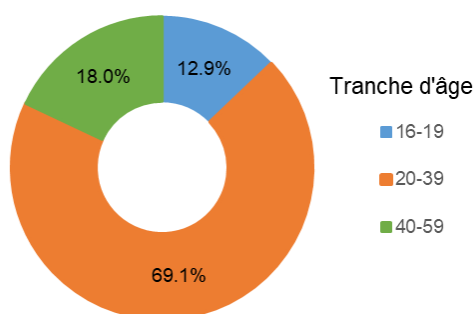


Sans diplôme de degré tertiaire

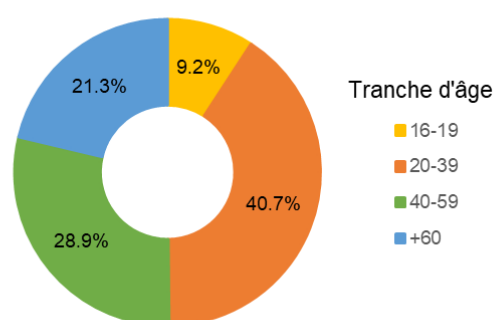


Graphique 8 : connaissances linguistiques (d'au moins l'une des quatre langues faisant l'objet du sondage), par tranche d'âge

Bonnes connaissances linguistiques



Connaissances linguistiques insuffisantes



Remarque : bonnes connaissances linguistiques = « Je maîtrise la langue presque parfaitement » ou « Je comprends l'essentiel du langage et m'exprime oralement avec aisance » ; connaissances insuffisantes = « Aucune connaissance », « Je comprends les expressions courantes » ou « Je peux me faire comprendre dans les situations de tous les jours »